PROCES VERBAL



CONSEIL MUNICIPAL DU 15 décembre 2017

<u>La séance est ouverte à 19h30, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT.</u>

M. LE MAIRE. – Avant de démarrer le Conseil Municipal, je dois vous faire part d'une triste nouvelle, nous avons appris il y a dix minutes, le décès de Cécile PELE, une agent municipale, qui a été emportée par le cancer à 44 ans en à peine deux ans. Je vous demande donc une minute de silence (...).

Il convient maintenant d'approuver les procès-verbaux des conseils municipaux des 29 septembre et 3 novembre. Y a-t-il des demandes de corrections ou de rectifications ? Je n'en vois pas. Je mets aux voix. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Ils sont donc adoptés.

Nous devons désigner un secrétaire de séance. Gilles BRANDON s'est porté volontaire. Y a-t-il un candidat face à Gilles BRANDON ? Je n'en vois pas, il est donc désigné à l'unanimité.

I. <u>AFFAIRES GENERALES</u>

Rapporteur: Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT

1. <u>Abrogation de la délibération en date du 3 novembre 2017 relative à l'élection de deux adjoints au Maire et élection de trois nouveaux adjoints au Maire</u>

M. LE MAIRE. – Nous allons pouvoir démarrer notre ordre du jour avec la réélection de trois adjoints. Etant dans un pays où le simplisme est exceptionnel, vous savez que lors du dernier Conseil municipal, nous avons complété l'ordre du tableau en rajoutant deux adjoints femmes, ceci nous mettant en respect de la loi avec la parité comportant un exécutif de 4 adjoints hommes et de 5 adjoints femmes. Hors, les listes doivent obligatoirement être paritaires. Même si une liste non paritaire aboutit à la parité, dans le cadre d'un complément partiel, ceci n'est pas réglementaire. La Préfecture nous a donc demandé de re-délibérer, chose que nous faisons et afin de pouvoir avoir Marie-José PERRET et Jouda PRAT qui soient toutes les deux adjointes, il fallait qu'un adjoint homme démissionne pour que nous puissions, non pas voter sur deux noms, mais sur trois noms pour avoir obligatoirement deux femmes et un homme tout en respectant cette parité. On est sur une procédure non pas absolument folle, mais qui est assez révélatrice sur l'état de juridisme de notre pays où le bons sens a tendance à disparaître. Toujours est-il que formellement, Xavier DUGOIN ayant accepté de démissionner, il convient de voter non plus pour deux mais trois adjoints et avoir en tant que 7ème adjoint, Marie-José PERRET, en 8ème adjoint Xavier DUGOIN et en 9ème adjoint Jouda PRAT qui resteront dans les mêmes domaines de délégations.

Ce vote devant se faire à bulletin secret, il vous a normalement été distribué sur les tables, si ça n'a pas été fait ça va être fait immédiatement, des bulletins de vote sur lesquels figurent « liste 1 » pour ceux qui souhaitent voter pour cette liste ou des bulletins blancs que vous pourrez laisser blanc ou graffiter ou faire figurer le nom que vous souhaiteriez éventuellement si vous ne souhaitez pas voter pour cette liste. J'invite les conseillers municipaux détenteurs de pouvoir de ne pas oublier de voter deux fois. Il conviendra que le doyen et le benjamin de séance procèdent au dépouillement. En l'absence d'Annette GILLES, c'est donc Annie PIOFFET qui va être amenée à sévir et notre benjamine Sandra HARTMANN va l'accompagner.

Je vais demander à l'administration s'il est possible d'attraper l'urne et de se mettre au milieu de manière à ce que nous puissions procéder au vote. Je rappelle qu'il y a un bulletin pré-écrit « liste 1 », qu'il n'est donc pas nécessaire de réécrire les trois noms, le numéro de la liste, que ceux qui souhaitent voter blanc ont un bulletin blanc, que ceux qui veulent voter « non », peuvent marquer non.

Annie PIOFFET, Romain BOSSARD pouvoir à moi-même et moi-même, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO pour lui-même et pour Christine COLLET, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-

CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Jérémie ARTHUIS, Christian RICHOMME, pour lui-même et pour Thierry GUEZO, Jean-Stéphane MARTIN pour lui-même et pour Annette GILLES, Jean FERET et Valérie GIRARD.

Si je peux demander à notre aîné et à notre benjamine du jour de venir procéder à la vérification du scrutin et je vais demander à Monsieur MARTIN et Madame GIRARD s'ils veulent bien officier sous le contrôle de Mesdames PIOFFET et HARTMANN.

M. LE MAIRE. – La liste est élue, ils sont tous les trois proclamés adjoints par 26 voix pour et 6 blancs.

2. <u>Désignation des représentants de la ville de Mennecy au Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivière et du Cycle de l'Eau (SIARCE)</u>

M. LE MAIRE. – Il convient que nous désignions des représentants au SIARCE dans le cadre des modifications des statuts liés à la loi GEMAPI dans le cadre de laquelle le SIARCE sera maintenant représentée par des représentants de la ville désignés par la Communauté de Communes, ce qui a été fait lors du dernier conseil communautaire et par la ville. Il vous est proposé en tant que titulaires Madame Anne-Marie DOUGNIAUX et Monsieur Daniel PERRET et en tant que suppléants Elisabeth VASSEUR et Christian BOUARD. Y a-t-il d'autres candidatures ? Y a-t-il une demande de votes à bulletin secret ? Je n'en vois pas. Nous pourrons donc voter à main levée puisqu'il n'y a aucune opposition.

Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopte à la majorité

ıc	
	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain
	BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis
26	POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth
	VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda
	PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA,
	Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA
	LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE
	GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne
	SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET (pvr),
	Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL
1	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO (pvr), Annette
4	GILLES (pvr), Jean-Stéphane MARTIN
2	Jean FERET, Valérie GIRARD
1	Julien SCHENARDI
	26

3. <u>Présentation du rapport d'activité 2016 de la Communauté de Communes du Val d'Essonne</u>

M. LE MAIRE. – Il convient de prendre acte du rapport d'activité de la Communauté de Communes du Val d'Essonne que chacun a pu consulter et travailler. Y a-t-il des points particuliers que les uns ou les autres souhaiteriez évoquer ? Je n'en vois pas.

II. FINANCES

Rapporteur: Claude GARRO

4. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

M. GARRO. – Bonsoir à toutes et à tous. C'est quelque chose qui se produit une fois par an. Le percepteur qui a essayé par tout moyen de recouvrer les créances de la ville sur un certain nombre de débiteurs et quand il n'a plus aucun moyen de pression ni d'action, il se retourne vers la commune et

demande à la ville d'admettre en non-valeur ces sommes qu'il n'a pas pu recouvrer pour notre compte. L'admission en non-valeur de créances irrécouvrables demandée ce soir se monte au total à 2 256,41 €. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopte à l'unanimité

32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET (pvr), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO (pvr), Annette GILLES (pvr), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
0	
0	
1	Julien SCHENARDI
	0

5. <u>Indemnités de conseil 2017 du receveur municipal</u>

M. GARRO. – Toujours en liaison avec le percepteur qui, en l'espèce est une perceptrice, c'est l'indemnité de conseil annuel qu'il est de bon ton que les communes versent à ce fonctionnaire. Ce n'est pas qu'une obligation, c'est une tradition qui remonte à 1983, je crois. C'est basé sur la moyenne des 3 dernières années des travaux qu'il a accomplis pour notre compte, des mandats de dépenses qu'elle a réglés pour notre compte, et en fonction de ce montant, il y a un barème que vous avez sous les yeux avec la délibération. Pour 2017, cette indemnité annuelle imposable s'élève à 2 708 € brut et à 2 468 € net pour le trésorier. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopte à la majorité

Auopie a la major	iic	
		Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain
		BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis
POUR	27	POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth
		VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda
		PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA,
,		Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA
		LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE
		GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne
		SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET (pvr),
		Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Jean FERET
CONTRE	1	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO (pvr), Annette
CONTRE	4	GILLES (pvr), Jean-Stéphane MARTIN
ABSTENTION	1	Valérie GIRARD
ABSENT	1	Julien SCHENARDI
L	1	

6. <u>Autorisation d'engager, de liquider, de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2018</u>

M. GARRO. – Ce vote intervenant généralement courant avril, il est bien normal que la collectivité puisse engager des travaux pour commencer à travailler et à investir entre le 1^{er} janvier de l'année et la date du vote du budget. La formule adoptée, c'est de prendre le quart des dépenses effectuées l'année précédente. En ce qui concerne le chapitre 20, les immobilisations, les inscriptions budgétaires 2017 ont été de 255 217 €. Nous aurons une autorisation d'engager des dépenses sur ce chapitre à hauteur de 63 804 €. Concernant les immobilisations corporelles, les inscriptions budgétaires de 2017 ont été de 3 114 000 €. Le quart qui nous est autorisé d'engager jusqu'au vote du budget est donc de 778 500 €. En ce qui concerne les immobilisations en cours, il s'agit du montant 0. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopte à l'unanimité

Auopic a i unamm	iii	
POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE
		GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET (pvr), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO (pvr), Annette GILLES (pvr), Jean-Stéphane
		MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Julien SCHENARDI

7. Décision Modificative n°2

M. GARRO. – Nous avons voté la Décision Modificative au mois de septembre, et là nous avons une petite Décision Modificative 2 finale pour clore l'exercice budgétaire 2017. En investissement, cette Décision Modificative est équilibrée à hauteur de 65 486 € et en fonctionnement, à hauteur de 219 669 €. La note de présentation qui a été jointe à la convocation vous expose les principales lignes de cette Décision Modificative 2. Je vais juste préciser quelques points sans vouloir être superflu. En matière d'investissement, la dépense à constater, c'est principalement et quasiuniquement le remboursement d'une taxe d'aménagement à une société en nom collectif qui n'a pas obtenu la prorogation de son permis de construire. Nous avions encaissé parmi nos recettes la somme de 69 814 €, il nous est donc demandé de la lui retourner. Le solde de 76 € est constitué par une écriture d'amortissement. Donc, le total des dépenses nouvelles d'investissement est de 69 890 €. En face, nous avons la constatation de quelques recettes nouvelles. Nous avons perçu un supplément de fond de compensation de la TVA à hauteur de 41 368 €, un supplément de TLE de 44 €, c'est un reliquat puisque cette TLE n'existe plus et un supplément de taxe d'aménagement de 24 074 €. Le total des recettes nouvelles est donc de 65 486 €. On constate une insuffisance de recettes nouvelles par rapport aux dépenses nouvelles de 4 403 €, somme que nous allons prélever sur le poste dépenses imprévues. En matière de fonctionnement, section équilibrée à hauteur de 219 669 €. Nous constatons des dépenses nouvelles parmi lesquelles j'aurai les fluides à hauteur de 20 000 €, des dépenses concernant la crèche, le restaurant municipal, le centre de loisirs par rapport à notre

prestataire ELIOR pou 36 336 €, les chocolats de Noël qui seront donnés par le restaurant municipal dans les écoles primaires à hauteur de 2 000 €, des compléments concernant les spectacles pour 16 686 €, la communication pour 50 000 € et un complément d'admission en non-valeur pour 756 €. Le total des dépenses nouvelles est donc de 125 778 €. En face de ces dépenses nouvelles, nous avons des recettes nouvelles. Une vente de bois du parc pour 1 500 €, la redevance d'occupation du domaine public communal qui est de 4 782 € de plus que la prévision budgétaire, les prestations rendues à des utilisateurs pour 4 500 € de plus que la prévision budgétaire, des droits de mutation, bonne surprise puisqu'au 30 novembre, elles s'élèvent à 71 950 € de plus que ce que nous avions mis au budget et il reste le mois de décembre à venir, la compensation de taxe d'habitation remboursée par l'Etat 52 909 €, l'annulation de quelques mandats de rattachement à hauteur de 1 988 €, des remboursements de la SEE et EDF pour 9 080 € et enfin le remboursement de l'assurance concernant des dégâts au stade Jean-Jacques ROBERT par les gens du voyage pour la somme de 2 310 €. Total des recettes nouvelles 149 029 €, total des dépenses nouvelles 125 778 €. Cette fois ce n'est pas un déficit que nous constatons, mais c'est un supplément de recettes de 23 320 € qui seront versés au compte de dépenses imprévues de fonctionnement. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal, Après délibération,

Adopte à la majorité

Auopte a la majori	· ·	
		Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain
		BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis
POUR	26	POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth
		VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda
		PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA,
		Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA
		LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE
		GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne
		SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET (pvr),
		Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL
CONTRE	1	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO (pvr), Annette
CONTRE	4	GILLES (pvr), Jean-Stéphane MARTIN
ABSTENTION	2	Jean FERET, Valérie GIRARD
ABSENT	1	Julien SCHENARDI
i e		

III. <u>URBANISME-ENVIRONNEMENT-DEVELOPPEMENT DURABLE</u>

Rapporteur: Anne-Marie DOUGNIAUX

8. Rapport d'activité annuel pour l'exercice 2016 dans le cadre du bail emphytéotique administratif à la Société Nationale Immobilière pour la trésorerie municipale de Mennecy

Mme DOUGNIAUX. – Il s'agit du rapport d'activité annuel pour l'exercice 2016 dans le cadre du bail emphytéotique administratif à la Société Nationale Immobilière pour la trésorerie municipale de Mennecy. Avez-vous des questions sur ce rapport? Je n'en vois pas. C'est donc un prend acte.

- 9. <u>Rapport d'activité annuel pour les exercices 2016 dans le cadre du bail emphytéotique administratif à la Société Nationale Immobilière pour la brigade de gendarmerie de Mennecy</u>
 - Mme DOUGNIAUX. Le deuxième rapport concerne toujours un bail emphytéotique administratif à la Société Nationale Immobilière pour la brigade de gendarmerie de Mennecy. Avez-vous des questions sur ce rapport? Je n'en vois pas. C'est donc un prend acte.
- 10. <u>Rapport d'activité annuel 2016 de la commission communale d'accessibilité</u>

 Mme DOUGNIAUX. Le troisième rapport est le rapport d'activité annuel 2016 de la commission communale d'accessibilité. Un rapport qui concerne les travaux qui ont été réalisés sur les espaces

publics et dans les bâtiments pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite. Avez-vous des questions sur ce rapport? Je n'en vois pas. C'est donc un prend acte.

11. <u>Modification statutaire de la Communauté de Communes du Val d'Essonne conformément à la Loi NOTRe du 7 août 2015 – extension des compétences</u>

Mme DOUGNIAUX. – Il s'agit d'ajouter les deux compétences eau et assainissement sachant que ces compétences deviendront obligatoires le 1^{er} janvier 2020. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopte à la majorité

Transper a la majori		Joon Philippo DUCODI CLEMENT Appie DIOCEET Domain
		Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain
		BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis
POUR	31	POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth
		VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda
		PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA,
		Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA
		LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE
		GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne
		SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET (pvr),
		Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Jean FERET, Christian
		RICHOMME, Thierry GUEZO (pvr), Annette GILLES (pvr),
		Jean-Stéphane MARTIN
CONTRE	0	
ABSTENTION	1	Valérie GIRARD
	_	
ABSENT	1	Julien SCHENARDI

12. Révision du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

Mme DOUGNIAUX. – C'est un plan qui nous est proposé par le Conseil Départemental. Il s'agit de poursuivre la conservation et de préserver les chemins ruraux. Ces chemins présentant notamment des fonctions d'équilibre de l'environnement naturel, de protection et de découverte du patrimoine, naturel, touristique et culturel essonnien d'une grande richesse et de développement de la pratique des randonnées pédestre et/ou équestre, en assurant une continuité des itinéraires à travers les communes de l'Essonne, sachant que ces itinéraires doivent être réservés pour que les piétons ou les chevaux puissent les emprunter. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopte à l'unanimité

ne	
	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain
	BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis
32	POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth
	VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda
	PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA,
	Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA
	LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE
	GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne
	SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET (pvr),
	Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Christian RICHOMME,
	Thierry GUEZO (pvr), Annette GILLES (pvr), Jean-Stéphane
	MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD

CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Julien SCHENARDI

13. Adoption d'une convention d'occupation du domaine public et du domaine privé communal avec la société PRESTI ACTES SERVICES

Mme DOUGNIAUX. — C'est une société de publicité extérieure qui souhaite implanter trois panneaux publicitaires de 8 m². Un au 45, boulevard Charles de Gaulle, un le long de la RD 153 D et un face au 20, boulevard Charles de Gaulle sur le domaine public communal. Les trois parcelles étant sur le domaine public communal. La société PRESTI ACTES Services s'acquittera auprès de la ville de Mennecy à titre de redevance annuelle d'une somme de 1 000 € TTC par face exploitée, soit pour 6 faces installées, une somme annuelle totale de 6 000 € TTC. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal, Après délibération,

Ado	nte	à	la	mai	orité
4 X U U I	$\sigma \omega$	u	164	11114	OLIC

Auopie a la majori	···	
		Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis
		, a , ,
POUR	27	POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth
		VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda
		PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA,
		Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA
		LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE
		GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne
		SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET (pvr),
		Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Valérie GIRARD
CONTRDE	5	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO (pvr), Annette
CONTRE	3	GILLES (pvr), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Julien SCHENARDI

14. <u>Adoption d'une convention de transfert dans le domaine public communal de la voirie et des réseaux divers du lotissement Les Jardins de Manacius situé rue Pierre BLANCHOT</u>

Mme DOUGNIAUX. – C'est une rue qui aboutie dans le Chemin aux chèvres. Donc il s'agit de reprendre cette voirie comme nous en avons repris de nombreuses. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal, Après délibération,

Ado	pte	a	1	una	nım	ıτe

	Y
	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain
	BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis
32	POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth
32	VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda
	PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA,
	Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA
	LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE
	GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne
	SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET (pvr),
	Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Christian RICHOMME,
	32

		Thierry GUEZO (pvr), Annette GILLES (pvr), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Julien SCHENARDI

15. <u>Autorisation du Conseil Municipal à Monsieur le maire de déposer des demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable) et d'autorisation de travaux pour l'aménagement d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM) dans les locaux situés 7, rue de l'arcade</u>

Mme DOUGNIAUX. – Avez-vous des questions sur ce dossier? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à l'unanimité

raopte a r anamin		
POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET (pvr), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO (pvr), Annette GILLES (pvr), Jean-Stéphane
COMPA	0	MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	U	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Julien SCHENARDI

16. <u>Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France dans le cadre du Plan Régional en faveur de la Mobilité Durable (PRMD) pour la réalisation d'itinéraires et équipements cyclables avenue Darblay</u>

Mme DOUGNIAUX. – Dans le cadre de la reprise de l'avenue Darblay, la réalisation d'une piste cyclable dans le prolongement de celle existante depuis l'avenue de Villeroy jusqu'à la gare de Mennecy où un stationnement vélos est déjà existant. La création d'un stationnement vélos avec la mise en place de parc à vélos sécurisé, la mise en place d'un jalonnement cyclable par l'implantation de panneaux et de marquage au sol. Le montant des dépenses en investissement s'élève à la somme de 372 770,00 € H.T. Compte tenu du dispositif, la Région peut nous verser une subvention de 50 % soit 186 385,00 € H.T. Avez-vous des questions ?

M. FERET. – Bonsoir à tous. Est-ce que pour le reste, il serait possible d'avoir une contribution de la CCVE qui a une compétence transport ?

M. LE MAIRE. – Cette contribution est prévue et fait d'ores et déjà l'objet d'un fond de concours qui a été acté par la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à l'unanimité

		Jean-Philippe	DUGOIN-CLEMENT,	Annie	PIOFFET,	Romain
.	 					

		BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis
POUR	32	POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth
		VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda
		PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA,
		Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA
		LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE
		GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne
		SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET (pvr),
		Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Christian RICHOMME,
		Thierry GUEZO (pvr), Annette GILLES (pvr), Jean-Stéphane
		MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Julien SCHENARDI

17. <u>Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France relative au dispositif cadre d'aide au développement des équipements sportifs de proximité</u>

Mme DOUGNIAUX. — Il s'agit de remplacer sur le complexe Alexandre RIDEAU 75 points lumineux actuels dans la salle par 18 luminaires de type LED fixés sur des rampes adaptées à la pratique des sports. Les dépenses prévisionnelles sont estimées à 30 514,92 € TTC. Le Conseil Régional pourrait nous subventionner à hauteur de 20 % c'est-à-dire 5 085,82 €. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopte à l'unanimité

Maple at anamin		
POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET (pvr), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO (pvr), Annette GILLES (pvr), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Julien SCHENARDI

18. <u>Adoption d'une convention financière dans le cadre d'une subvention départementale exceptionnelle aux opérations d'investissement pour la remise en état et la sécurisation du stade Jean-Jacques ROBERT</u>

Mme DOUGNIAUX. — Suite à l'occupation illégale du complexe Jean-Jacques Robert par les gens du voyage, la commission permanente du Conseil Départemental en date du 4 décembre 2017 a délibéré pour accorder une participation financière à hauteur de 25 000 €. Donc là, il s'agit de la convention pour obtenir cet argent. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopte à l'unanimité

raopte a r amamin		
POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET (pvr), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO (pvr), Annette GILLES (pvr), Jean-Stéphane
CONTRE	0	MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Julien SCHENARDI

IV. <u>DECHETS – ORDURES MENAGERES</u>

Rapporteur: Gilles BRANDON

19 Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés CCVE (Communauté de Communes du Val d'Essonne)

M. BRANDON. – Je pense que vous l'avez regardé avec beaucoup d'intérêt comme chaque année. Y a-t-il des questions ? Je n'en vois pas. C'est un porté à connaissance donc il n'y a pas de vote.

Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France dans le cadre du dispositif Fonds Propreté M. BRANDON. — Je pense qu'il n'a échappé à personne que nous faisons face à une augmentation non négligeable voire exponentielle des dépôts sauvages aussi bien en ville que dans les chemins ruraux. Pour cela, nous avons décidé de faire l'acquisition d'un camion benne, d'un tracteur, de 5 caméras. Cela représente un budget de 102 000 € et nous demandons 60 % au Conseil Régional. Y at-il des questions ?

M. RICHOMME. - C'est un rapport?

M. BRANDON. – Non, c'est une demande de subvention.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à l'unanimité

100	
	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain
	BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis
32	POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth
	VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda
	PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA,
	Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA
	LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE
	GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne
	SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET (pvr),
	Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Christian RICHOMME,
	Thierry GUEZO (pvr), Annette GILLES (pvr), Jean-Stéphane
	MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
The same and the s	

CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Julien SCHENARDI

V. ASSAINISSEMENT

Rapporteur: Xavier DUGOIN

21. Rapports d'activité 2016 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement, d'eau potable, de gaz et d'électricité du Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau M. FERET. – Juste un souhait. Les deux rapports pour l'électricité et gaz de l'année 2015 n'étaient pas portés à connaissance il y a un an. Je vous les avais demandés, je ne les ai toujours pas. Je souhaite donc les avoir par la même voie.

M. DUGOIN. – Je ne manquerai pas de non seulement faire la demande et également de veiller à ce que nous vous les transmettions. Y a-t-il d'autres remarques ? C'est un donné acte.

22. Rapport d'activités 2016 du SIARCE

M. DUGOIN. - Y a-t-il des questions particulières ? Je n'en vois pas. C'est un donné acte.

VI. SPORTS-CULTURE-VIE ASSOCIATIVE

Rapporteur: Francis POTTIEZ

23 <u>Sollicitation d'une aide au titre du dispositif contrats culturels de territoires pour l'année 2018 auprès</u> du Conseil Départemental de l'Essonne

M. POTTIEZ. – Lors de la séance du 27 juin 2016, l'assemblée départementale a adopté la délibération le département acteur du rayonnement culturel de son territoire. Une politique culturelle pour tous. Ce qui réaffirme l'attachement du Conseil Départemental au développement artistique et culturel de notre territoire et le qui le positionne comme un acteur et animateur majeur de ce développement auprès des collectivités territoriales, des équipes artistiques et culturelles ainsi que des associations. Cette nouvelle délibération affirme trois priorités politiques, véritables fils conducteurs de l'action départementale : le soutien à la création et à l'innovation, l'éducation artistique et culturelle et les enseignements artistiques, la préservation et la valorisation du patrimoine. Le soutien aux acteurs culturels se fera en application de ces priorités et objectifs départementaux via cinq dispositifs d'interventions dont l'un, les Contrats Culturels de Territoires, plus particulièrement destiné à accompagner les communes et intercommunalités essonniennes.

Celui-ci se décline par son appui via la subvention d'actions culturelles mises en place par la commune, suivant trois regroupements de projets artistiques et culturels majeurs : la sensibilisation des jeunes à la culture pendant le temps scolaire et périscolaire, le soutien à la création et à la diffusion, la mise en place de manifestations « évènementielles ».

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver ce dispositif qui sera mené sur l'année 2018, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document avec le Conseil Départemental de l'Essonne dans le cadre de ce dispositif. Y a-t-il des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal, Après délibération,

Adopte à l'unanimité

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne
------	----	---

		SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET (pvr), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO (pvr), Annette GILLES (pvr), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Julien SCHENARDI

Rapporteur: Annie PIOFFET

24 <u>Subventions 2018 aux associations par anticipation au vote du budget primitif 2018 avec paiements</u> fractionnés

Mme PIOFFET. — Cela concerne les associations sportives, les associations à caractère culturelles, les associations œuvrant dans le domaine caritatif et la recherche médicale et la Caisse des Ecoles et le Centre Communal d'Action Sociale. Vous avez eu le tableau. Y a-t-il des questions ?

M. FERET. – Pas de questions mais un souhait ou une proposition. Serait-il possible de rendre disponible les rapports d'activité et financiers qui sont remis par les associations qui sont sous conventions d'objectifs. Juste pour savoir la nature, l'ampleur, l'amplitude de l'activité de ces associations.

M. LE MAIRE. – Ces rapports sont disponibles aux membres de la commission s'ils souhaitent les consulter. Ce n'est pas l'objet en Conseil Municipal.

Mme PIOFFET. – Nous passons au vote.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à l'unanimité

zkaopec a i anamini		
POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET (pvr), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO (pvr), Annette GILLES (pvr), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Julien SCHENARDI

VII. <u>SCOLAIRE-PERISCOLAIRE-JEUNESSE</u>

Rapporteur: Jean-Marc RITA LEITE

- 25 <u>Présentation du rapport d'activité 2016 de la délégation de service public de restauration scolaire et municipale de la ville de Mennecy (ELIOR)</u>
 - M. RITA LEITE. Je vous présente le rapport d'activité 2016 de la délégation de service public de restauration scolaire et municipale de la ville de Mennecy (ELIOR). Vous avez tous pu le lire. Avezvous des questions particulières ? Non. C'est un prend acte. Merci bien. Bonne soirée.

Rapporteur: Marie-José PERRET

26 <u>Présentation du rapport d'activité 2016 de la société VERVI'LIA, titulaire du contrat de partenariat pour la démolition / reconstruction du groupe scolaire de la Verville</u>

Mme PERRET. – La première délibération est aussi un prend acte. Vous avez eu le rapport. Avezvous des questions ? Je n'en vois pas.

27 Ajustement de la carte scolaire pour la rentrée 2018

Mme PERRET. – La deuxième délibération consiste en l'ajustement de la carte scolaire pour la rentrée 2018. Afin d'accueillir des nouveaux élèves issus entre autre des 376 logements de la Closerie de l'Aqueduc, il convient de rééquilibrer les secteurs entre les écoles Verville et des Myrtilles. Ainsi seront transférées 8 rues du secteur de la Verville vers la Sablière, 6 rues du secteur des Myrtilles vers la Verville plus 9 nouvelles rues de la Closerie de l'Aqueduc vers la Verville ainsi qu'une partie de la rue de Cerilly, les numéros impairs. Le numéro 2 de la rue de Cerilly qui est la résidence intergénérationnelle sera dirigée vers les Myrtilles. Etant bien entendu que les élèves ayant commencé leur scolarité dans un établissement scolaire la finiront dans ce même établissement. Il est donc proposé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur cette modification de sectorisation. Y a-t-il des questions ?

M. FERET. – Quelle est la prévision d'effectifs pour la prochaine rentrée ?

M. LE MAIRE. – La prévision d'effectif est globalement conforme aux modifications de la carte scolaire qui vous est proposée, pour autant que nous ayons des éléments confirmés ce qui n'est pas, et vous le savez bien pour avoir eu à gérer ces choses-là, Monsieur FERET, intégralement le cas à l'heure où nous vous parlons.

Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopte à la majorité

28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET (pvr), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Valérie GIRARD, Jean FERET
0	
4	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO (pvr), Annette GILLES (pvr), Jean-Stéphane MARTIN
1	Julien SCHENARDI

VIII. PERSONNEL

Rapporteur: Xavier DUGOIN

- 28 <u>Création d'un poste d'éducateur des activités physiques et sportives à temps non complet (3 heures hebdomadaires)</u>
 - M. DUGOIN. Il s'agit compte tenu du succès de la gymnastique d'entretien, de pouvoir faire face à la demande. C'est l'objet de la création de ce poste d'éducateur pour 3 heures hebdomadaires. Y at-il des questions particulières ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopte à la majorité

Auopie a la majori	
POUR	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET (pvr), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Valérie GIRARD, Jean FERET
CONTRE	
ABSTENTION	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO (pvr), Annette GILLES (pvr), Jean-Stéphane MARTIN
ABSENT	Julien SCHENARDI

29 Création d'emplois d'agents recenseurs

M. DUGOIN. – Nous sommes amenés à faire un recensement du 18 janvier au 24 févier et il est donc nécessaire de recruter des agents recenseurs à temps non complet au nombre de cinq. Ils seront rémunérés au prorata des imprimés collectés. Y a-t-il des questions ?

Le Conseil Municipal, Après délibération,

Adopte à la majorité

Adopte a la majori	ie	
POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET (pvr), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Valérie GIRARD, Jean FERET
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO (pvr), Annette GILLES (pvr), Jean-Stéphane MARTIN
ABSENT	1	Julien SCHENARDI

30 Suppression d'un poste relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs

M. DUGOIN. — Quand un poste est supprimé, il faut toiletter le tableau comme vous avez à la fin du rapport. Il vous est proposé de supprimer le poste que je viens de vous présenter en précisant que l'agent concerné par la suppression de poste sera maintenu en surnombre et continuera à être payé et le 3^{ème} alinéa précise que si aucune solution n'est trouvée sans un délai d'un an à compter de la mise en surnombre de l'agent, ce dernier sera pris en charge par le CIG de la grande couronne à partir du 1^{er} janvier 2019.

Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopte à l'unanimité

zaopte a i unamini		
POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET (pvr), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO (pvr), Annette GILLES (pvr), Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	WHITEH, John LEWI, Valorio GRAND
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Julien SCHENARDI
ADSEILI	1	JUHOH BOHLIYAKOI

31 Création d'un poste d'infirmière en soins généraux hors classe

M. DUGOIN. – Comme vous l'avez lu dans le rapport de présentation, c'est une création qui permettra de procéder à la nomination d'un agent par voie de détachement avec l'objectif de remplacer une directrice de crèche.

Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopte à la majorité

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth 28 **POUR** VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET, Gilles BRANDON, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET (pvr), Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Valérie GIRARD, Jean **FERET CONTRE** 0 Christian RICHOMME, Thierry GUEZO (pvr), Annette ABSTENTION 4 GILLES (pvr), Jean-Stéphane MARTIN ABSENT 1 Julien SCHENARDI

M. LE MAIRE. – Je vais vous demander encore une minute d'attention. Je tenais à vous faire part d'une information. Ce soir est le dernier conseil municipal de Sandrine TRUFFET en tant que Directrice Générale des Services après 6 années de bons et loyaux services au sein des services municipaux d'abord aux services techniques puis comme DGS. Sandrine va nous quitter début janvier pour prendre des fonctions équivalentes à quelques kilomètres d'ici dans une autre commune essonnienne donc je tenais avec l'ensemble des élus municipaux à la remercier pour son implication et son dévouement tout au long de ces 6 années et lui souhaiter beaucoup de bonheur et de réussite

dans ses nouvelles fonctions et elle sera remplacée à compter du 15 janvier par Sylvain DANTU qui est au fond de la salle. Je vais les inviter à se lever tous les 2 et à qui je souhaite par anticipation la bienvenue et bon courage. Merci à toutes et à tous. Passez de bonnes fêtes de fin d'année.

La séance est levée à 20h15.

Jean-Philippe DECOIN CLEMENT

Maire de Mennecy

Vice-Président de la Région Ile-de-France

